

# COMMISSION DES ACTIVITES SPORTIVES

## Section JEUNES

La Commission se réunit tous les jeudis

De 15 h à 18 h

Tél. Direct : 04.94.08.60.44 – Portable : 06.71.58.42.69

Réunion du Jeudi 05 mars 2020

P.V. n° 28

Délégué du C.D. : M. Jean Paul RUIZ

Président M Guy BOUCHON

Secrétaire: M ALEXIS Jean -Claude

Présents : MM MASSOLO Yvan – SASSO Blaise - ROBAA, Albert – EDLER Hervé

### INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

### ORDRE DU JOUR

- Informations

- Traitement du courrier

- Modification d'horaires

- Traitement des feuilles de match

### RAPPEL

#### Règlement de la Commission des activités sportives (ART 5)

Tout match remis ou à rejouer devra se dérouler à la première date disponible au calendrier établi au début de saison y compris en cas d'urgence, jours de fête ou vacances scolaire (sauf Noël et jour de l'an).

La Commission pourra accepter une autre date convenable avec les calendriers si accord écrit des deux Clubs.

### MODIFICATIONS D'HORAIRES

**LOGUES :** Demande le report du match U18 D1 contre SIX FOURS du 29/02/2020 au 25/04/2020. Vu accord des deux clubs, la Commission ne peut accepter cette date. SIX FOURS ayant un match de coupe le 26/04/2020. Ce match devra se jouer impérativement le 22/03/2020.

**ST ZACHARIE :** Demande d'avancer le match Critérium D2 contre GARDIA CLUB du 08/03/2020 au 07/03/2020. Vu accord écrit des deux clubs, la Commission dit match à jouer le 07/03/2020.

**CARQ/LA CRAU :** Demande le report du match U14 D2 Poule B contre FREJUS/ST RAPHAEL du 07/03/2020 au 21/03/2020. . Vu accord écrit des deux clubs, la Commission dit match à jouer le 07/03/2020.

**FC SEYNOIS** : Demande le report du match U 15 D1 contre CARQ/LA CRAU du 07/03/2020 au 18/03/2020. Vu accord écrit des deux clubs, la Commission dit match à jouer le 18/03/2020.

**ELAN CAMPSOIS** : Demande que le match U15 D2 Poule B contre LES VALLONS se joue le 04/04/2020 pour raison de voyage des joueurs. La Commission demande au club des VALLONS de bien vouloir faire une convocation pour le 04/04/2020

## AMENDE FINANCIERE POUR MODIFICATION D'HORAIRE TARDIVE

**Match U14 D2 poule B – FREJUS ST RAPHAEL / CARQUEIRANNE LA CRAU (56395.1)**

Amende financière de 16 € à imputer à CARQUEIRANNE LA CRAU

**Match CRITERIUM U18/U19/U20 D2 : GARDIA CLUB / ST ZACHARIE du 07.03.2020 (52390.2)**

Amende financière de 16 € à imputer à ST ZACHARIE.

**Match U15 D2 Poule A – TOULON USAM / LA CADIERE du 29.02.2020 (51008.2)**

Amende financière de 16 € à imputer à LA CADIERE.

**Match U18 D1 – SIX FOURS LE BRUSC / LORGUES du 29.02.2020 (53062.1)**

Amende financière de 16 € à imputer à LORGUES.

## MATCHS EN RETARD

**A jouer le 18 MARS 2020**

### U15D1

FC LA SEYNE / CARQUEIRANNE LA CRAU du 08.03.2020 (51702.2)

### U14D1

SC DRAGUIGNAN / BRIGNOLES du 02.02.2020 (56477.2)

**A jouer le 21 MARS 2020**

### U18 D1

LE PRADET / FLAYOSC du 11.01.2020 (53107.1)

### U16 D1

COGOLIN 1 / LORGUES du 02.02.2020 (52075.2)

### U15 D2 poule A

USAM / LA CADIERE du 08.02.2020 (51008.2)

**A jouer le 22 MARS 2020**

### U17 D2 poule A

ST MANDRIER / NANS du 09.02.2020 (52564.2)

### U15 D2 poule C

LES ARCS / RAMATUELLE du 09.02.2020 (51101.2)

### U15 à 8

PLAN DE LA TOUR –/ US VAL ISSOLE du 09.02.2020 (56691.2)

### U14 D2 poule A

ELITE FUTSAL / ST CYR du 09.02.2020 (56437.2)

**A jouer le 29 MARS 2020**

### U18 D1

LORGUES / ST CYR du 06.10.2019 (53057.1)

**A jouer le 05 AVRIL 2020**

### U 18 D1

ST CYR /DRAGUIGNAN du 19.01.2020 (53108.1)

**A jouer le 12 AVRIL 2020**

**CRITERIUM D 1**

RACING FC TOULON /- FC LA SEYNE du 24.11.2019 (51582.1)

**U18 D1**

SIX FOURS LE BRUSC FC -/ ST CYR du 12.01.2020 (53104.1)

**U15 D3**

ESTEREL / RC LA BAIE du 19.01.2020 (53270.1)

**A jouer le 19 AVRIL 2020**

**CRITERIUM D 1**

RACING FC TOULON LES ARCS du 10.11.2019 (51568.1)

**U18 D1**

ST CYR / LOGUES du 26.01.2020 (53057.2)

**DOSSIERS TRANSMIS A LA COMMISSION DE DISCIPLINE**

**WEED-END du 29.02 et 01.03.2020**

**CRITERIUM D 1**

STE MAXIME 1 / RACING FC TOULON 2

**CRITERIUM D 2**

ST ZACHARIE ES 1 / GIENS AS 1

**U17 D1**

FREJUS ST RAPHAEL 1 / LA LONDE 1

U17 D2 Poule B

CALLAS CANTON / RAMATUELLE 1

**U16 D2 Poule A**

T. HOPITAL PTT TOULON / ST ZACHARIE

U15 D2 Poule A

SANARY / ST MANDRIER

U15 D3

SC DRAGUIGNAN / FC BELGENTIER

**DOSSIERS TRANSMIS A LA C. des STATUTS ET REGLEMENTS**

**Week-end des 29.02 et 01.03.2020**

**CRITERIUM D2**

FC PUGETOIS 1 / GARDIA CLUB 2

**U16 D2 Poule A**

T. HOPITAL PTT TOULON / ST ZACHARIE

**Poule B**

VIDAUBAN / SOLLIES FARLEDE

**U15 A 8**

TOURVES / LES ARCS

TOURVES / BESSE SPORT

*Prochaine réunion  
Jeudi 12 Mars 2020*

**Le Président :** Guy BOUCHON  
**Le Délégué du C.D. :** Jean Paul RUIZ  
**Le Secrétaire :** Lucien MANGEMATIN